



Pacte Mondial Maroc

*"Développement durable grâce au Pacte mondial"*



L'Avenir Se Construit  
Aujourd'hui

OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS

# LE PACTE MONDIAL

NOS VALEURS, NOTRE ÉTHIQUE



Pacte Mondial Maroc

*"Développement durable grâce au Pacte mondial"*



# Qu'est-ce que le Pacte Mondial ?

L'ONDA a intégré le pacte Mondial  
le 26/05/2006



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



# Qu'est-ce que le Pacte Mondial ?

Une initiative volontaire d'entreprises responsables



deux objectifs complémentaires



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Qu'est-ce que le Pacte Mondial ?

- Intégrer le Pacte Mondial et ses principes à la stratégie et aux activités des entreprises;
- Favoriser la coopération entre les principales parties intéressées et promouvoir les partenariats établis à l'appui des objectifs poursuivis par l'ONU.



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Qu'est-ce que le Pacte Mondial ?

Il **n'est pas** un instrument de réglementation. Il s'appuie plutôt sur :

- La responsabilité à l'égard du public
- La transparence et l'intérêt à long terme des sociétés
- La société civile pour lancer des actions concrètes et conjointes en appliquant ses principes



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Qu'est-ce que le Pacte Mondial ?

C'est un réseau, au cœur duquel se trouve le Bureau du Pacte Mondial et six organismes des Nations Unies:

- Le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH);
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);
- L'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);
- L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI);
- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Les 10 Principes

Un consensus universel

Ils s'inspirent de :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme;
- La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail;
- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement;
- La Convention des Nations Unies contre la corruption;



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Droits de l'homme

- **Principe 1** : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence;
- **Principe 2** : veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Travail

- **Principe 3** : les entreprises sont invitées à soutenir la liberté d'association et à reconnaître le droit de Négociation collective;
- **Principe 4** : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- **Principe 5** : l'abolition effective du travail des enfants;
- **Principe 6** : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Environnement

- **Principe 7 :** les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
- **Principe 8:** entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement;
- **Principe 9 :** encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



Pacte Mondial Maroc

"Développement durable grâce au Pacte mondial"



## Lutte contre la corruption

- **Principe 10** : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.